



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Finistère

La rectrice,

Vu les articles L.521-1, et D.521-1 à D.521-7 du code de l'éducation ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 1er octobre 2025 ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 2025 fixant le calendrier scolaire national de l'année 2026-2027 ;

Arrêté n°25-26-13
du 30/08/2026

Arrête

Article 1 : Le calendrier national de l'année scolaire 2026-2027 s'applique aux établissements du département du Finistère selon les modalités suivantes :

Préentré des enseignants	Lundi 31 août 2026	
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1er septembre 2026	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 16 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre 2026	Lundi 4 janvier 2027
Vacances d'hiver	Vendredi 19 février 2027	Lundi 8 mars 2027
Vacances de printemps	Vendredi 16 avril 2027	Lundi 3 mai 2027
Début des vacances d'été (*)	Vendredi 2 juillet 2027 après la classe	

() Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.*

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
- **Les classes vaqueront le vendredi 7 mai 2027** (pont de l'Ascension).
- **Le lundi de Pentecôte (17 mai 2027) est un jour sans école** dit "de solidarité" :
Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Article 2 : Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Finistère est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Quimper, le 30/08/2026

Pour la rectrice, et par délégation,